

Harcèlement moral en entreprise : formation pratique pour dirigeants, gestionnaires RH et gestionnaires d'équipe

À qui s'adresse cette formation ?

- **Dirigeants** : soucieux de renforcer leurs obligations légales et de prévenir les risques internes.
- **Responsables RH** : en première ligne pour détecter, traiter et prévenir les situations de harcèlement.
- **Managers d'équipe** : confrontés au quotidien à la gestion des conflits et des risques psychosociaux.

Objectifs de la formation :

1. **Comprendre les notions fondamentales :**
 - o Harcèlement moral, harcèlement sexuel et notions voisines.
2. **Maîtriser le cadre légal :**
 - o Focus sur les évolutions apportées par la réforme de 2023.
3. **Prévenir les risques :**
 - o Déployer des politiques internes adaptées et reconnaître les signaux d'alerte.
4. **Savoir réagir de manière appropriée :**
 - o Mener des enquêtes internes conformes aux exigences légales.
 - o Adopter les bons réflexes pour protéger les victimes et sanctionner les auteurs.
5. **Limitier les risques pour l'entreprise :**
 - o Anticiper les conséquences juridiques, administratives et réputationnelles.

Contenu de la formation :

1. **Pourquoi cette formation ?**
 - o Un contexte renforcé depuis la réforme de 2023.
 - o Obligations légales et prévention proactive.
2. **Enjeux et impacts du harcèlement :**
 - o Pour les personnes concernées, les équipes et l'entreprise.
3. **Outils de prévention :**
 - o Mise en place de politiques internes.
 - o Sensibilisation et formation des équipes.
4. **Détection et gestion des situations sensibles :**
 - o Signaux d'alerte, cas types, gestion de crise.

5. **Méthodologie des enquêtes internes :**
 - o Cadre légal, étapes clés, erreurs à éviter.
6. **Rôle des instances internes et externes :**
 - o Délégués du personnel, inspection du travail, autorités judiciaires.
7. **Questions & Réponses :**
 - o Échange avec les intervenants et retour d'expérience.

Pourquoi s'inscrire ?

En tant qu'acteur clé de votre organisation, cette formation vous permettra d'adopter des pratiques concrètes, immédiatement applicables, pour sécuriser votre environnement de travail et anticiper les risques. Elle constitue un levier essentiel pour protéger vos collaborateurs et renforcer votre culture d'entreprise.

Intervenants :

Noémie Haller

Counsel, Arendt & Medernach – Droit du travail et sécurité sociale
Avocate au Barreau de Luxembourg depuis 2012
Spécialiste en harcèlement, restructurations et contentieux social
Membre de l'Employment Law Specialists Association

Jean-Luc Putz

Associé, Arendt & Medernach – Droit pénal des affaires et droit du travail
Ancien magistrat, expert en criminalité financière, droit pénal du travail
Avocat au Barreau de Luxembourg depuis 2002
Auteur et membre actif de plusieurs associations professionnelles

Accréditation :

Formation agréée par le **Barreau de Luxembourg**

Éligibilité :

Cette formation est **éligible aux vouchers Legitech**

Contact :

Pour toute question concernant la formation, contactez **Fiona Huet-Zitouni** :

 formations@legitech.lu